

Commission Travaux

Compte rendu de la réunion du 23/04/2026

Présents : Mes COLIN Stéphanie, CHARTON Danielle,

Mrs ALRIVIE David, BRUGGEMAN Thierry, De ASEVEDO Eric, SALGUEIRO SENRA Victor

DAMEY Sébastien, BOULARD Sébastien, IMBERT Michel, PERQUY Bruno

RYTWINSKI David, BENOIT Thierry

Excusés : Mrs BEAURIN Gilbert, CHARLOIS Jean-Pierre

Président de séance : GALLOIS Jean-Pierre

La réunion a commencé par la lecture par le président de séance d'une partie de la convention de la commission des travaux qui reprend le périmètre de compétence de cette commission.

Présentation des travaux pour l'année 2026 par un diaporama des divers travaux prévus.

L'église : Comme dans les deux mandats précédents nous continuerons les travaux de restaurations de l'église. Cette année sera consacrée à la réfection de la toiture de l'abside par l'entreprise Dury, ensuite il y aura la consolidation des fissures de la voûte du chœur par l'entreprise Chatignoux suivies de la reprise des peintures de cette voûte par l'entreprise Pictur'Art et pour finir par la reprise des dorures du maître-autel par la même entreprise. Tous ces travaux devraient être terminés vers le mois de juillet.

Pour éviter un reste à charge important du montant des travaux nous avons fait appel à la *Fondation du Patrimoine*. Le but était de recourir à une cagnotte s'élevant à 24000€ et à ce jour c'est un franc succès.

Parcours de santé : nous allons réaliser un parcours de santé à côté du bûcher et derrière l'école de musique. Ces travaux seront réalisés par nos factotums en grande partie mais la pose des engins de sports se fera par une entreprise spécialisée afin d'avoir les garanties. Le tracé du cheminement a commencé.

Aménagements pluviaux : suite aux inondations de l'année dernière dans le bas Vigny et au Ruet, nous avons demandé une étude à la société Terr&Am afin de connaître les travaux à réaliser pour éviter ces inondations. Les points étudiés sont les suivants : Bas vigny, Le Ruet, la rue du Nord et la route de Sormery.

Les études ont commencées et nous sommes en attente des montants pour lancer les travaux cette année.

Protection de l'église contre la foudre : nous allons poursuivre la restauration de l'église comme mentionnée plus haut. Une protection contre la foudre est souhaitable. C'est l'entreprise Bodet qui nous fait l'entretien des cloches qui va réaliser ces travaux.

Pour la réalisation de ces travaux il est nécessaire de revoir notre tableau électrique et de la prise de terre qui ne sont pas aux normes.

Il était prévu en même temps de mettre aux normes les prises de courant ainsi que de placer des blocs de sécurités et deux tableaux de prises de courant de chaque côté du chœur afin de faciliter des branchements électriques lors de concerts.

Malheureusement la subvention demandée nous a été refusée, donc nous procéderont seulement pour cette année à la réfection du tableau et de la mise aux normes de la prise de terre.

Étanchéité de la terrasse au-dessus du garage de la mairie :

Sous la terrasse à gauche de la mairie il y a un local avec une voûte en briques et une cave. Des infiltrations d'eau sont importantes lors de fortes pluies. Après étude des canalisations d'eaux pluviales avec une caméra sur cette terrasse, il s'embles nécessaire de refaire toute la surface de la terrasse. Après présentation du projet, les membres de la commission souhaitent que le projet soit revu au niveau de l'étanchéité des bords de la terrasse et attirent l'attention sur le poids des engins qui feront les travaux au-dessus de la voûte.

Toiture du Préau :

Comme pour la terrasse des infiltrations d'eau pluviales sont constatées périodiquement le long des murs du préau situé à droite du bâtiment de la mairie.

Afin d'accéder plus facilement à l'emplacement de la verrière une porte va être ouverte à gauche du bâtiment dans la partie supérieure arrière de la mairie. Deux sociétés nous ont remis des devis.

Ils doivent être étudiés.

Sécurisation du bâtiment technique :

Suite au vol commis l'année dernière, une sécurisation renforcée est nécessaire. Pour cela une alarme a été installée avec envoi sur téléphones des constatations d'intrusions.

Des devis pour le remplacement du portail à deux battants par un portail plus haut et plus sécurisé ont été réalisés.

Après discussions entre les membres de la commission, il est apparu un peu absurde de renforcer le portail alors que la clôture à coté est faite d'un simple grillage.

Le projet doit être revu.

Chéneau entre le bâtiment de la salle des associations et un bâtiment privé :

Le chéneau actuel est obsolète et sa réfection est nécessaire, c'est l'entreprise Dury qui va s'en charger.

Toiture de la salle des associations :

Nos factotums vont se charger de la réfection comme ils l'ont déjà réalisé pour la toiture du Marché

Lavoir de Cuchot :

Nos lavoirs sont les mémoires des temps anciens et les préserver font partie de la sauvegarde de notre patrimoine rural.

L'accès à celui de Cuchot ne peut se faire car un petit pont a été vandalisé. La reconstruction est nécessaire et se fera par nos factotums.

Remplacement des fenêtres de lucarnes du presbytère :

Les fenêtres du toit du presbytère sont en très mauvais état, carreaux cassés, bois vermoulus.

Ils seront remplacés par des fenêtres en PVC à un seuil ventail avec petits bois et de couleur grise.

Les membres de la commission sont intervenus au sujet de la pose qui ne doit pas se faire sur les anciens bâtis en bois.

Une vérification sera faite auprès du poseur.

Questions diverses :

Monsieur Benoit demande au sujet du lavoir des Fourneaux de remplacer les quelques tuiles manquantes de la toiture.

Une visite sera faite pour constater les dégâts.

N'ayant plus de question la séance a été levée.